

# REGLEMENT PARTICULIER DES EPREUVES M13 - M15 - M18

COMITE AISNE /OISE/SOMME/MARNE/ARDENNES

Saison 2021/2022

Dernière mise à jour le 10 octobre 2021

## Art 23 – CENTRALISATION DES RESULTATS

GSA responsable de la saisie des résultats et de l'envoi de la FDM	GSA organisateur.
Saisie des résultats sur le site FFvolley pour les rencontres	Avant le dimanche 20h00
Envoi de la feuille de match par courrier ( <b>Le cachet de la poste doit être daté du premier jour ouvré suivant la rencontre</b> ) ou par mail (Le premier jour ouvré suivant la rencontre.	
Adresse d'expédition des feuilles de match papier : <i>CYRULIK Gaëtan</i> 15 rue des Suzières 02380 VERNEUIL-SOUS-COUCY	